“ Les bases théologiques qui définissent notre identité et qui nous rassemblent ”
(*cf.* Synode National de Vauvert – 1996 – décision XV)

ANCIENNE ET NOUVELLE ALLIANCES

Que la Bible soit constituée d'un "Ancien" et d'un "Nouveau" Testament, voilà qui ne surprendra personne ! Tout chrétien sait cela depuis le temps de sa première instruction dans la foi. Cependant, le rapport entre ces deux "testaments" ou "alliances"[1] n'est pas toujours abordé selon le même point de vue au sein de la chrétienté. Or, se rattachent à cette réflexion des questions essentielles comme celles-ci :
- l'Ancien Testament est-il vraiment Parole de Dieu pour nous ? Nous parle-t-il encore, et comment ?
- la grâce en Jésus-Christ a-t-elle supplanté la Loi de Moïse ?
- l'Eglise actuelle est-elle une création nouvelle ou s'inscrit-elle en continuité avec l'assemblée des fils d'Israël ?

Une vision globale

Sans la moindre hésitation, la Réforme a reçu la Bible comme un tout, comme une seule et même Parole de Dieu. L'unité et l'autorité de la Bible, tout entière Parole de Dieu parce que tout entière révélation pleine et suffisante de son œuvre créatrice et rédemptrice, sont confessées de manière massive au XVI^{e} siècle. La confession de foi de La Rochelle confirme cette position, notamment en son article 3 où après avoir affirmé que *“ Toute l'Ecriture Sainte est contenue dans les livres canoniques de l'Ancien et du Nouveau Testament ”*, elle donne la liste complète des 66 livres.

A cette reconnaissance de l'unité formelle de la Bible s'ajoute, chez les Réformateurs, une méthode d'interprétation qui met en évidence l'unité du message : Ancien et Nouveau Testaments sont réunis dans une grande fresque où chaque élément, chaque détail prend du sens pour aujourd'hui. C'est là, assurément, un fort héritage de notre tradition réformée.

Et pourtant, une ligne de partage

Cette affirmation ne doit toutefois pas nous amener à conclure rapidement qu'il n'existe aucune différence entre les deux dispensations, celle de l'ancienne et celle de la nouvelle alliance. En effet, à la charnière entre les deux se trouvent deux événements historiques qui vont enrichir le rapport de tous les croyants avec Dieu, ouvrir de nouvelles perspectives eschatologiques, et poser les bases d'un nouveau service de Dieu. Ces deux événements sont :

- d'une part la venue du Christ, Jésus ;
- d'autre part le don du Saint-Esprit, lors de la Pentecôte.

[1] le mot "testament" est une autre traduction du mot grec *diathèquè* que l'on peut rendre également par "pacte" ou "alliance"

Il y a donc eu un temps, un moment *(kairos)* où le Royaume de Dieu s'est approché des hommes (Marc 1.15), où la Parole a été faite chair (Jean 1.14), où les prophéties messianiques se sont accomplies (Act 10.43). Les premiers versets de l'Epître aux Hébreux sont à cet égard explicites : *“ après avoir autrefois, à plusieurs reprises et de plusieurs manières, parlé à nos pères par les prophètes, Dieu nous a parlé par le Fils en ces jours qui sont les derniers. ”*

Le deuxième événement, inséparable du premier, est l'envoi du Paraclet, c'est-à-dire du Saint-Esprit. La Pentecôte se situe après l'Ascension : le Saint-Esprit est donné par le Père et par le Fils *(filioque)* parce que le monde ne voit plus le Fils (Jean 14.19). Il est donné entre autres pour rappeler et rendre toujours présent l'enseignement du Fils (Jean 14.26).

Deux conséquences majeures :

a. Le temps de l'accomplissement

La venue du Christ et le don du Saint-Esprit constituent donc une ligne de partage entre ce qui a été et ce qui est désormais. La nouveauté se situe d'abord dans l'accomplissement du dessein rédempteur de Dieu. Ainsi, l'histoire se divise en deux parties. Il y a bien une ancienne et une nouvelle alliance, et par conséquent des rites différents, des formes de piété diverses et même des prédications spécifiques. Si les prophètes de l'Ancien Testament rappellent sans cesse les exigences de la loi et s'ils prêchent l'obéissance, ils le font en suscitant l'espérance et l'attente du Jour du Seigneur. De même, ils prédisent le temps où le Saint-Esprit, déjà présent en Israël, se manifestera avec plénitude (Joël 3.1-5 ; Ezék 36.26-27 ; Jér 31.33-34). Quant aux prophètes du Nouveau Testament, ils axent l'Evangile sur un fait déjà réalisé (Act 2.22-36) : que tous sachent avec certitude que Dieu a fait Seigneur et Christ ce Jésus qui a été crucifié et qui est ressuscité le troisième jour.

b. Le temps des païens

Une autre différence importante apparaît : il s'agit de l'élargissement du peuple de Dieu. *“ Désormais,* écrit Calvin, *les païens sont élevés au même degré d'honneur que les Juifs ”,* selon l'enseignement donné par l'apôtre Paul à l'Eglise d'Ephèse (2.11-18). Le mur de séparation qui séparait les circoncis et les incirconcis est abattu. “ *Les uns et les autres ont également accès auprès du Père dans un même Esprit ”* (verset 18). Cette ouverture de l'Eglise constitue, sans aucun doute, la grande nouveauté du temps inauguré par le Christ dans sa passion et par sa résurrection.

Dérives :

Il serait erroné de conclure que nous sommes maintenant entrés dans une ère totalement différente de celle qui l'a précédée, comme si l'Ancien Testament n'offrait plus qu'un intérêt historique, révélateur de la façon utilisée par Dieu pour progressivement indiquer son dessein et laisser entrevoir ce que sera le temps messianique. A cet égard, l'interprétation “ *dispensationaliste* ” de l'Ecriture force encore le trait. Fondée par John Darby (1800-1882), ce système divise l'histoire sainte en sept périodes quasiment étanches, ayant chacune un rapport spécifique avec Dieu.

Notre lecture de l'Evangile va dans une autre direction. Avec Calvin, nous croyons que “ *l'alliance faite avec les pères anciens, en sa substance et vérité, est si semblable à la nôtre qu'on peut dire qu'elle est une avec elle* ”. Il n'y a donc qu'une seule alliance où le double événement de la croix et de la Pentecôte marque un

temps ancien et un temps nouveau. Le moment est venu de donner quelques indications sur ce qui constitue l'unité de l'alliance.

Le fondement historique de l'alliance éternelle

Tout repose sur l'élection d'Abraham. C'est à lui et à sa postérité que Dieu a fait des promesses et adressé une vocation : “ être une source de bénédiction pour les nations de la terre ”. L'alliance conclue avec Abraham et sa descendance ouvre un temps de bénédiction qui contient en germe tous les développements ultérieurs jusqu'à l'édification finale de la "nouvelle Jérusalem" qu'entrevoyait déjà le père des croyants (Hébr 11.10). Cette alliance est, dès son établissement, un acte de pure bonté du Dieu souverain envers une humanité toujours captive de la désobéissance en Adam. Il s'agit donc d'une alliance de grâce.

En ce qui concerne la loi qu'Israël a reçue des mains de Moïse, il convient de souligner à la suite de l'apôtre Paul, qu'elle a été donnée quelques quatre cent trente ans plus tard sans mettre en question la promesse fondatrice. La loi n'a pas été donnée contre les promesses (Gal 3.17-21). Il n'y a pas dans l'Ancien Testament, d'une part le temps de la grâce (d'Abraham à Moïse) et d'autre part le temps de la loi (depuis Moïse). Il n'y a pas une alliance "mosaïque" qui succéderait à l'alliance "abrahamique", mais une seule et même alliance de bénédiction au sein de laquelle Dieu, peu à peu, révèle sa volonté. La loi exprime les exigences du Seigneur et met en évidence les conditions de vie de celui qui est dans l'alliance.

De même lorsque nous considérons le message biblique dans sa totalité, l' “ autrefois ” - le temps de l'Ancienne Alliance - n'est donc pas celui de la loi, et l'“ aujourd'hui ”, celui de la grâce et de la liberté d'agir selon ses propres désirs. La loi, dans un temps comme dans un autre est toujours "sainte, juste et bonne" (Rom 7.12). Son rôle seul est à préciser.

Les trois usages de la loi de Dieu

En premier lieu, la loi sert de révélateur de l'état de péché dans lequel se trouve l'humanité. Face aux exigences de la sainteté (pensons par exemple au "sermon sur la montagne"), plus aucune autojustification n'est possible. Dans le grand procès entre Dieu et les hommes, la loi vient me convaincre de culpabilité, et ce faisant me pousse à recourir à la grâce manifestée en Jésus-Christ (Rom 3.19-24).

Son second rôle est de nature sociale. La publication de la loi de Dieu, rejoignant en l'homme les aspirations profondes de sa nature créée (Rom 2.14-15), fait peser sur les consciences le sentiment d'un devoir moral. Quand celui-ci est, de plus, soutenu par des promesses de récompenses ou par la menace de sanctions en cas de désobéissance, un climat social plus favorable se met en place, les effets dévastateurs du péché sont limités (1 Tim 1.8-10, 2.1-2 ; Rom 13.3-5). "Cette justice contrainte et forcée est nécessaire à la communauté des hommes" dit avec réalisme Jean Calvin. (Institution Chrétienne, livre II, chap.7, § 10)

Enfin, la troisième fonction concerne la sanctification du chrétien. Certes, celle-ci est avant tout l'œuvre de l'Esprit-Saint (Ezék 36.27), cependant la responsabilité de la personne n'est pas pour autant écartée. Or cette dernière, pour pouvoir s'exercer, a besoin de normes et de repères donnés par Dieu. La loi, expression de la volonté bonne de Dieu, balise alors le chemin de la sanctification comme le font des panneaux indicateurs (2 Tim 3.16-17 ; Ps 1.1-3). De plus, la loi écrite contient les exhortations nécessaires pour que l'invocation de

notre liberté en Christ ne devienne pas un prétexte pour laisser libre cours à la "chair" (Gal 5.13-14 ; Ps 119.11).

Remarque :
Le mot "loi" recouvre, dans l'Ancien comme dans le Nouveau Testament, des réalités sensiblement différentes. La loi sainte et invariable est celle qui reflète directement les attributs moraux de Dieu (Lév 19.2). Elle s'adresse à chaque personne avec la force d'un absolu ; elle n'est soumise à aucune casuistique. Les lois sociales, coutumières ou religieuses n'ont pas cette même invariance, elles peuvent être conditionnées dans leur stricte application par les temps et les lieux (ainsi en est-il par exemple des lois sacrificielles de l'Ancien Testament). Cependant la lecture réformée de l'Ecriture nous conduit à découvrir la sagesse de Dieu, les enseignements spirituels ou les applications contemporaines de chaque ordonnance divine (ainsi en est-il par exemple du baptême qui est une reprise de la circoncision dans le contexte de la nouvelle alliance).

La permanence de la justification par la foi

Loin d'être absente de l'Ancienne Alliance, la justification par la foi y est enseignée comme étant la seule voie de salut. Le chapitre 11 de la lettre aux Hébreux nous présente en effet une quantité de personnages de l'Ancien Testament qui tous ont été approuvés ou bénis par Dieu à cause de leur foi. Précisons que la foi n'est pas présentée dans l'Ecriture comme un sentiment, un élan du cœur, une émotion ou une expérience plus ou moins mystique. C'est tout simplement l'adhésion à la Parole dite par Dieu ; c'est avoir la conviction que l'Evangile " d'autrefois " et de " maintenant " est la vérité. Abraham a cru que Dieu ne lui disait pas un mensonge, c'est pourquoi il a obéi. L'essentiel n'est pas d'avoir une foi pour notre bien-être, mais d'avoir une foi juste qui adhère à la doctrine de Dieu. Il suffit de relire l'admirable chapitre 4 de l'Epître aux Romains pour s'en convaincre : *" Face à la promesse de Dieu (Abraham) ne douta pas par incrédulité, mais fortifié par la foi, il donna gloire à Dieu "* (verset 20).

Hier comme aujourd'hui : du collectif à l'individuel

Certains pensent que " *la grande différence entre les deux dispensations est que sous l'ancienne Alliance, Israël est en bloc le peuple de Dieu, au bénéfice des promesses et des privilèges donnés à ce peuple. Sous la Nouvelle Alliance, le peuple se recrute un à un* " (A. Kuen). Mais en est-il bien ainsi ?

En réalité, le fait que la promesse soit adressée à Abraham et à sa postérité ne dispensait personne d'une prise de position personnelle. Aucun Israélite n'était sauvé en tant que tel. Certes Israël est globalement " peuple de Dieu " mais quant à la Rédemption il n'existe pas d'automatisme lié à une appartenance collective. Le texte inspiré dit bien : *" On fera mourir chacun pour son péché "* (Deut 24.16 ; Jér 31.30), ou encore *" Circoncisez votre cœur "* (Deut 10.16 ; 30.6 ; Lév 26.41 , Jér 4.4).

Il en est de même dans la nouvelle alliance. La promesse est pour les croyants et leurs enfants (Act 2.39), mais comme l'écrit Calvin, ceux qui " profitent " des bienfaits de l'alliance ne sont pas déchargés de leur responsabilité par rapport à l'Evangile qui leur est annoncé. Chacun est appelé à confesser personnellement sa conviction intime et à vivre selon l'espérance enracinée au plus profond de lui-même. C'est la raison pour laquelle si les signes d'incorporation à la communauté ecclésiale diffèrent - la circoncision d'une part, le baptême d'autre part - ils ont en revanche le même contenu : *" Les anciens sacrements des Juifs ont tendu à*

une même fin et à un même but que font aussi maintenant les nôtres, c'est-à-dire d'envoyer et de conduire à Jésus-Christ, ou plutôt, comme des images, de le présenter et donner à connaître " (Calvin).

En définitive, l'unité du message biblique repose sur l'unité de l'alliance

S'il est manifeste que l'interprétation de la Bible doit tenir compte de ce qui détermine un " autrefois " et un " maintenant ", il n'est pas inutile d'affirmer qu'il n'y a ultimement qu'une seule alliance et en conséquence une seule Eglise. Celle-ci poursuit sa vocation de toujours : être source de bénédiction pour les nations et faire apparaître sur cette terre les signes de la cité céleste préparée par Dieu.

*" L'alliance que Dieu fait avec son peuple n'est pas limitée aux choses terrestres, mais a aussi compris les promesses certaines de la vie spirituelle et éternelle (...) car Jésus-Christ ne promet point aujourd'hui d'autre Royaume des cieux à ses fidèles que celui dans lequel ils reposeront avec Abraham, Isaac et Jacob (Matt 8.11) " (*Calvin, *Institution Chrétienne,* livre 2, chapitre 10, § 23).

Remarque :
On a souvent entendu dire, et même enseigné dans certains catéchismes, que l'Eglise était née à la Pentecôte. Il est vrai que Jésus lui-même avait annoncé qu'il bâtirait son Eglise (Matt 16.18). Mais lorsque Jésus utilise le mot "Eglise" (ecclésia), il n'est pas en train de créer un néologisme pour désigner une réalité qui n'aurait pas existé jusque-là. Ses auditeurs étaient bien à même de comprendre ce qu'il disait car le mot ecclésia figure de nombreuses fois dans la traduction grecque de l'Ancien Testament en usage à leur époque. L'ecclésia, c'est tout simplement "l'assemblée", et en contexte religieux "l'assemblée appelée ou convoquée par Dieu". Ce que Jésus veut dire c'est que l'ecclésia de Dieu se rassemblera désormais autour de lui ; il est le nouveau temple (Jean 2.19-21), il en est la pierre d'angle (Matt 21.42-44).

Pour approfondir (bibliographie sommaire) :

Livres :
L'alliance de grâce, Pierre Marcel, éd Kerygma, 2000, les pages 35 à 45 et 52 à 65 (28 p.)

Vous avez dit alliance ? Rowland Ward, éd Kerygma, 2007 (36 p.)

Pour une foi réfléchie, dir. Alain Nisus, éd. La Maison de la Bible, 2011, les pages 478-484

Institution Chrétienne, Jean Calvin, livre II, le chapitre 10, (p.366 à 385) (20 p.)

Articles :
« L'Ecriture comme traité d'alliance », Pierre Courthial, in Ichthus n°35/1973 (5 p.)

« Election, alliance et certitude du salut », Donald Cobb, in Revue Réformée n°193/1997 (21 p.)
Textes d'Eglises :
Confession de foi de Westminster, article VII in Revue Réformée n°153/1988 (2 p.)

ANNEXE 1

Formation théologique élémentaire

Les raisons de notre espérance

Questions d'approfondissement

Fiche 2.

Deux testaments pour une alliance

Le rapport entre les deux "testaments" ou "alliances" n'est pas toujours abordé de la même manière au sein des Eglises chrétiennes. L'Ancien Testament est-il vraiment la Parole de Dieu pour nous ? La grâce révélée avec Jésus-Christ a-t-elle remplacé la Loi de Moïse ? L'Eglise s'inscrit-elle en continuité ou en rupture avec l'assemblée des enfants d'Israël ?

1. Unité du message...

1. Qu'est-ce qui permet de souligner l'unité du message biblique (A. et N.T.) ?

2. Quels sont les enjeux de cette unité ?

3. Et les risques si on l'oublie ?

2. … et pourtant, une ligne de partage

4. Où se situe la différence entre les deux dispositions de l'Alliance (A. et N.T.) ?

5. Quels sont les enjeux au niveau spirituel ?

6. Au niveau pastoral ?

7. Au niveau du témoignage, de la prédication ?

3. Deux conséquences majeures

8. Le temps de l'accomplissement. Comment expliquer simplement le *Tout est accompli* de la croix (Jn 19.30) et l'attente qui demeure du *Viens Seigneur Jésus !* (Ap 22.20) ?

9. Le temps des nations. Comment expliquer simplement l'ouverture aux nations et le *quiconque* de Jn 3.16, sans tomber dans l'universalisme du *'tous les hommes sont frères'* ?

10. Sur une feuille à part, commenter les deux versets suivants (une demi page pour chacun) :
"Abraham votre père a tressailli de joie de ce qu'il verrait mon jour : il l'a vu, et il s'est réjoui" (Jn 8.56)
"Je vous le dis en vérité, parmi ceux qui sont nés de femmes, il n'en a point parude plus grand que Jean Baptiste. Cependant, le plus petit dans le royaume des cieux est plus grand que lui" (Mt 11.11).

4. Le fondement historique de l'Alliance du Salut

11. Lire Ro 4.11-12. Comment expliqueriez-vous ce que dit Paul ici, en 2 phrases ?

12. Expliquer cette formule : *Le chrétien n'est ni sous la loi, ni sans la loi.* Ro 7.12-13 ; Ga 5.1-6, 24-26.

13. Quelles dérives observez-vous, à cet égard ?

5. Trois fonctions de la loi de Dieu

14. Expliquer avec vos mots ces 3 fonctions de la loi de Dieu et précisez dans quels cadres elles peuvent être rappelées.
a. La fonction civile. La loi comme un frein au mal (Ro 2.14-16).

b. La fonction pédagogique. La loi qui conduit à Christ (Ro 3.20 ; Ga 2.16).

c. Un guide pour le croyant. La loi que le croyant serre dans son cœur (Ps 119).

6. La permanence de la justification par la foi

15. Le *juste* dont il est question dans l'Ancien Testament (Ps 5.13 ; 7.10 ; Pr 10.3, 1...) était-il justifié sur la même base que le chrétien ? Pourquoi ? (Cf. Ro 4.1-.3).

7. Hier, comme aujourd'hui : un peuple et des individus

16. La communauté (locale et universelle) n'est pas sans l'individu ; l'individu n'est pas sans la communauté. Les deux mots : 'tous' et 'chacun' (1 Co 12) le rappellent sans cesse.
Mentionnez quelques implications que cela a dans l'encouragement fraternel, dans l'exhortation pastorale, dans le soutien diaconal, dans la prédication ?